Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900260-20260928-260928DELIB79-DE

Châteaulin
VILLE VERTE ET VIVANTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
07/2026

VILLE de CHATEAULIN

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué le vingt-deux septembre deux mille vingt-six, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JUGUET, le Maire.

Etaient présents : M. Jean-Pierre JUGUET, M. Jean-Christophe LE DOARE, Mme Vinciane PERON, M. Aurélien GARO, Mme Fabienne SENNEVILLE, Mme Valérie SCOARNEC KEROULLAS, M. Gabriel MAOT, M. Christian RANNOU, M. Stéphane SUPIOT, M. Michel JACQ, Mme Sophie SAINT-JALMES, Mme Hélène NICOLAS, Mme Odile BOZEC, Mme Morgane LE GOUILL, Mme Virginie FEUNTEUN, Mme Virginie STEPHAN (à partir de la délibération n°67), M. Gwenaël MERER, Mme Marianne CHESSÉ-SALAUN, M. Simon CAUGANT, M. Tristan MOREL, M. Gaël KERNEUZET, Mme Marie PERENNES, M. Gwenaël BATHANY, Mme Julie LE DUFF, M. Eric KERCRET

Ont donné procuration :
M. Nicolas DURET à Mme Fabienne SENNEVILLE
M. Paul-Etienne FOUQUÉ à M. Eric KERCRET
Mme Margareth CUSSON-DUARTE à M. Gaël KERNEUZET

Absent-e-s excusé-e-s : Mme Nathalie GOURMELON

Absent-e-s non excusé-e-s : -

Secrétaires de séance : Mme Julie LE DUFF et Mme Fabienne SENNEVILLE

Assistaient également à la réunion : Mme Nadine LE GRAËT, Directeur général des services ; Mme Marion LE CLOAREC, Secrétariat général ; M. Stéphane LE GALL, Directeur des services techniques (jusqu'à la délibération n°75) ; Mme Isabelle SALGUES, Directrice des Ressources humaines (jusqu'à la délibération n°71) ; Mme Valérie LAUTIER, Responsable restauration et affaires scolaires (jusqu'à la délibération n°72)

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900260-20260928-260928DELIB79-DE

N° 79 OBJET : Subvention de fonctionnement au CCAS 2026

Rapporteur : Jean-Christophe LE DOARE

Le CCAS est un établissement public administratif de la commune de Châteaulin, chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale.

Il exerce l'intégralité de ses compétences en matière d'action sociale générale, telle qu'elle est définie par les articles L 123-4 à L 123-9 du code de l'action sociale et des familles, qui précise les attributions de cet établissement public.

Le CCAS de Châteaulin reçoit annuellement une subvention de fonctionnement de la commune pour lui permettre de mener ses actions.

En début d'année a lieu l'échéance annuelle de l'emprunt souscrit auprès de la caisse des dépôts et consignation qui a servi au financement de la construction de l'EHPAD de la Vallée de l'Aulne.

La charge financière induite s'accroit avec la hausse du livret A sur lequel cet emprunt est indexé.

Il est proposé au conseil municipal de verser un complément de subvention en 2026 de 15 000 €, portant la subvention totale à 45 000 € en 2026.

Ouï l'exposé Jean-Christophe LE DOARE, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- verse une subvention complémentaire de fonctionnement au CCAS pour un montant de 15 000 € ;

- inscrit les crédits correspondant au Budget 2026.

MAIRIE DE CHATEAULIN
Finistère

POUR COPIE CONFORME

FAIT A CHATEAULIN LE 28 SEPTEMBRE 2026

Le Maire	La secrétaire de séance	La secrétaire de séance
Jean-Pierre JUGUET	Julie LE DUFF	Fabienne SENNEVILLE